

Délinquance en hausse : le nombre d'agressions a explosé en 2021

Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 28 janvier 2022

Source [Valeurs actuelles] Dans un bilan provisoire de la délinquance pour 2021, le ministère de l'Intérieur a indiqué que les violences physiques avaient augmenté de 12%, relate Les Echos.

Cette hausse continue poursuit son chemin. En 2021, les agressions et vols de toute sorte ont encore augmenté. C'est ce qu'indique le nouveau bilan provisoire de la délinquance présenté par le ministère de l'Intérieur, que nos confrères des [Echos](#) ont pu consulter jeudi 27 janvier. L'année dernière, le nombre de personnes, âgées de 15 ans et plus, à s'être plaintes d'une agression a bondi de 12%. Un chiffre impressionnant comparé à 2020 qui a connu une hausse de 1%, ainsi que 8% en 2019.

Concernant les agressions sexuelles, les plaintes sont également en hausse. Les femmes sont sans doute plus nombreuses à témoigner grâce au mouvement #MeToo, relate Les Echos. D'après le bilan du ministère, on compte 32% de victimes de viols et de tentatives de viols en plus, ainsi que 33% de victimes de harcèlements sexuels supplémentaires. Les violences intra familiales connaissent également une hausse colossale, passant de +1% en 2020 à +14% en 2021.

Quant aux vols, ils enregistreraient des « évolutions plus modérées en 2021 ». Et ce, alors que 2020 avait été une année bien plus calme en raison des confinements liés à l'épidémie de Covid-19. Après une forte chute de 24% sur un an en 2020, les vols sans violence ont augmenté de 5% en 2021, relatent nos confrères. Le ministère a toutefois constaté une baisse légère des vols avec violence (-2%), laissant sans doute la place aux arnaques qui, elles, ont grimpé de 15%. Le trafic de stupéfiants connaît aussi une importante hausse, étant donné que le gouvernement a instauré des amendes forfaitaires délictuelles. Le nombre de personnes mises en cause dans des affaires de drogue a bondi de 38%, de même pour les interpellations de trafiquants (+13%).

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)